

V.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1870.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits demandés pour 1869 sont de	fr. 5,431,612 »
Le projet de Budget pour 1870 s'élève à	5,415,112 »
	<hr/>
DIFFÉRENCE EN MOINS POUR 1870	fr. 16,500 »
	<hr/>

CHAPITRE II. — LÉGATIONS.

ART. 19. — *Turquie.* (ART. 18 ANCIEN.)

Il y a lieu de maintenir la faculté de transférer à l'article 25 (24 ancien), *Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient*, les 3,000 francs formant le traitement du second drogman.

CHAPITRE III. — CONSULATS.

ART. 21. — *Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.* (ART. 20 ANCIEN.)

Dans le but de continuer à réaliser les vues exposées dans le rapport au Roi, inséré au *Moniteur* du 29 juillet 1868, une somme de 9,400 francs provenant d'économies opérées sur les articles 52 et 41, est transférée à cet article.

CHAPITRE VIII. — MARINE.

ART. 52. — *Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux deux tiers de solde, en non-activité et non remplacé.* (ART. 50 ANCIEN.)

Des réductions dans le personnel des malles-postes et la mise à la pension d'un officier en disponibilité, permettent de diminuer cet article d'une somme de 8,400 francs, répartie comme il suit :

3,000 francs sur le § 1^{er}.
 3,400 francs sur le § 4.

Ces 8,400 francs sont transférés à l'article 21.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 34. — *Pilotage. — Personnel. — Traitements.* (ART. 32 ANCIEN.)

La suppression des traitements fixes de divers agents du pilotage amène une réduction de 6,000 francs sur cet article.

ART. 34 ANCIEN. — *Remboursements de droits, etc.*

En exécution du nouveau règlement de comptabilité, le § 1^{er} est transféré au Budget des Recettes et Dépenses pour ordre, le § 2 au Budget des Non-Valeurs et Remboursements, et le § 3 à l'article 41 du Budget des Affaires Étrangères, dont il forme le dernier alinéa.

ART. 41. — *Dépenses diverses.* (ART. 40 ANCIEN.)

L'allocation de 1,000 francs, constituant le 4^{me} alinéa, disparaît comme conséquence de la réduction considérable du nombre des courriers. Cette somme est transférée à l'article 21.

Les 50,000 francs, portés en 1869 au § 5 pour réparations extraordinaires aux malles-postes, sont loin de suffire aux nécessités du service. D'un autre côté, les chaudières du remorqueur étant renouvelées, l'allocation de 20,000 francs figurant au § 11 en 1869, ne doit point se reproduire en 1870. Dans le but de porter le crédit destiné aux réparations extraordinaires des malles, à un chiffre qui permette de faire face aux besoins prévus, la somme de 20,000 francs est transférée au § 5, dont le total monte ainsi à 70,000 francs.

Un alinéa nouveau et final résulte de la transposition du § 5 de l'article 34 ancien.

PROJET DE LOI.**LÉOPOLD II,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1870, à la somme de *trois millions quatre cent quinze mille cent douze francs* (3,415,112 francs), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1869, resteront disponibles sur les articles 21, 25 et 26, pourront être transférés au Budget de 1870.

Donné à Bruxelles, le 25 février 1869.

LÉOPOLD.**PAR LE ROI :***Le Ministre des Affaires Étrangères,***JULES VANDER STICHELEN.***Le Ministre des Finances,***FRÈRE-ORBAN.**

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	»	214,500
2	— du personnel des bureaux	145,700	»	
3	Matériel.	57,600	»	
4	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	10,000	»	
CHAPITRE II.				
LÉGATIONS.				
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>				
5	Autriche	51,500	»	710,970
6	Bavière, Wurtemberg, Bade et Hesse Grand'Ducale	26,000	»	
7	France	71,000	»	
8	Grande-Bretagne.	71,000	»	
9	Italie et Rome.	72,500	»	
10	Chine et Japon	46,000	»	
11	Pays-Bas	46,500	»	
12	Prusse et Confédération du Nord.	51,500	»	
13	Russie	71,000	»	
14	Brésil	50,000	»	
15	Danemark, Suède et Norvège	20,000	»	
16	Espagne	26,000	»	
17	États-Unis	50,000	»	
18	Portugal	20,000	»	
19	Turquie, avec faculté de transférer 5,000 francs à l'article 25	50,970	»	
20	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	27,000	»	
A REPORTER. fr.		925,270	»	925,270

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	925,270 "	"	925,270 "
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
21	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	169,550 "	"	169,550 "
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
22	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	70,500 "	"	70,500 "
	CHAPITRE V.			
	DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.			
23	Perception des droits de chancellerie, à Paris. { Personnel	8,240 "	"	
24		{ Frais divers.	500 "	
25	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient	8,050 "	"	
26	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels	80,120 "	"	99,750 "
27	Créances arriérées des exercices antérieurs, et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent	3,000 "	"	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
28	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget	47,000 "	"	47,000 "
	A REPORTER. fr.	1,512,070 "		1,512,070 "

POUR L'EXERCICE 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
	REPORT. fr.	1,312,070 »	»	1,312,070 »	
	CHAPITRE VII.				
	COMMERCE, NAVIGATION.				
29	Chambres de commerce	16,000 »	»	69,500 »	
30	Frais divers et encouragements au commerce	45,500 »	»		
31	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers . remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux. (Crédit non limitatif)	8,000 »	»		
	CHAPITRE VIII.				
	MARINE.				
	<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>				
52	Personnel actif et sédentaire, en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en non-activité et non remplacé.	525,506 »	»	2,028,442 »	
	<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>				
33	Personnel	26,447 »	»		
	<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>				
54	Personnel	Traitements	512,946 »		»
55		Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (Crédit non limitatif).	258,000 »		»
	<i>Sauvetage.</i>				
56	Personnel	15,420 »	»		
	<i>Police maritime.</i>				
57	Personnel	Traitements	54,694 »		»
58		Primes et remises. (Crédit non limitatif)	4,000 »	»	
	A REPORTER. fr.	2,556,585 »	»	3,409,812 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR 1870.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. fr.	2,556,585	»	3,409,812
	<i>Écoles de navigation.</i>			
39	Personnel	19,580	»	
	<i>Pêche maritime.</i>			
40	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins.	52,945	»	
	<i>Dépenses relatives aux divers services de la marine.</i>			
41	Dépenses diverses	911,104	70,000	
	CHAPITRE IX.			
	<i>Pensions et secours.</i>			
42	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,500	»	
43	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans no- mination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pen- sion, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	3,000	»	5,500
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	3,545,112	70,000	3,415,112

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 25 février 1869.

PAR LE ROI :

LÉOPOLD.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

JULES VANDER STICHELEN.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

pour l'exercice 1870.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	»	Traitement du Ministre
2	»	<i>Personnel des bureaux.</i> — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais 11,600
3	b.	Éclairage et chauffage 5,500
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc. 7,500
	d.	Fonds secrets. 15,000
4	»	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
LÉGATIONS.		
<i>Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie.</i>		
5	»	AUTRICHE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 41,000 } — d'un secrétaire 8,500 } Frais de chancellerie 2,000 }
6	»	{ BAVIÈRE, WURTEMBERG, BADE ET HESSE GRAND-DUCALE. } Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.
7	»	FRANCE { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire. 58,000 } — d'un conseiller. 41,000 } Frais de chancellerie 2,000 }
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
145,700	»	145,700	145,700	»	»	
37,600	»	37,600	37,600	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
214,500	»	214,300	214,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
CHAPITRE II (SUITE).			
8	»	GRANDE-BRETAGNE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire — d'un conseiller Frais de chancellerie	{ 58,000 11,000 2,000
9	»	ITALIE ET ROME . { FLORENCE. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire Traitement d'un secrétaire Frais de chancellerie ROME. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire	{ 58,000 6,500 2,000 26,000
10	»	GUINE ET JAPON . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire — d'un lettré et d'un interprète Frais de chancellerie	{ 58,000 6,000 2,000
11	»	PAYS-BAS . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire — d'un secrétaire Frais de chancellerie	{ 58,000 6,500 2,000
12	»	PRUSSE ET CONFÉDÉ- RATION DU NORD. { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire — d'un secrétaire Frais de chancellerie	{ 41,000 8,500 2,000
13	»	RUSSIE. . . . { Traitement d'un envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire — d'un conseiller Frais de chancellerie	{ 58,000 11,000 2,000
14	»	BRESIL. — Traitement d'un Ministre résident	
15	»	DANEMARK, SUÈDE ET NORWÈGE. — Traitement d'un Ministre résident	
16	»	ESPAGNE. — Traitement d'un Ministre résident	
17	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un Ministre résident	
18	»	PORTUGAL. — Traitement d'un Ministre résident	
19	»	TURQUIE . . . { Traitement d'un Ministre résident — d'un consul général chancelier — d'un premier drogman — d'un second drogman — de deux <i>khavass</i> et d'un <i>capou-oglan</i> Frais de chancellerie	{ 26,000 10,000 8,000 3,000 1,970 2,000
20	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation	
TOTAL DU CHAPITRE II.			fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
148,500	»	148,500	148,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
72,500	»	72,500	72,500	»	»	
46,000	»	46,000	46,000	»	»	
46,500	»	46,500	46,500	»	»	
51,500	»	51,500	51,500	»	»	
71,000	»	71,000	71,000	»	»	
30,000	»	30,000	30,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
26,000	»	26,000	26,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
20,000	»	20,000	20,000	»	»	
50,970	»	50,970	50,970	»	»	
27,000	»	27,000	27,000	»	»	
710,970	»	710,970	710,970	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE III.		
CONSULATS.		
21	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
CHAPITRE IV.		
FRAIS DE VOYAGE.		
22	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
CHAPITRE V.		
DÉPENSES DIVERSES RELATIVES AUX LÉGATIONS ET AUX CONSULATS.		
23	»	Perception des droits de chancellerie, { Personnel à Paris { Frais divers
24	»	
25	»	Indemnités pour un drogman et autres employés dans des résidences en Orient
26	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles; secours provisoires à des Belges indigents; achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets; achat de publications nationales et étrangères; achat, copie et traduction de documents; abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers; frais extraordinaires et accidentels
27	»	Créances arriérées des exercices antérieurs et dont la liquidation n'a pu être effectuée sur le Budget de l'année à laquelle elles se rapportent
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
169,550	»	169,550	160,150	9,400	»	
169,550	»	169,550	160,150	9,400	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
70,500	»	70,500	70,500	»	»	
8,240	»	8,240	8,240	»	»	
560	»	560	560	»	»	
a) 8,030	»	8,030	8,030	»	»	a) Alexandrie. — 1 drogman - fr. 1,000 — 1 khavass . . . 780 Andrinople. — 1 id. . . 500 Beyrouth. — 1 id. . . 500 Bucharest. — 1 id. . . 1,000 Satonique. — 1 id. . . 500 Smyrne. — 1 id. . . 800 Tanger. — 1 id. . . 1,000 Trébizonde. — 1 id. . . 500 Tripoli. — 1 id. . . 450 Varna. — 1 id. . . 500 Roustchouck. — 1 id. . . 500
80,120	»	80,120	80,120	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
99,750	»	99,750	99,750	»	»	Fr 8,030

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- peiments.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
28	»	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues non libellées au Budget.
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.		
CHAPITRE VII.		
COMMERCE. — NAVIGATION.		
29	»	Chambres de commerce.
30	»	Frais divers et encouragements au commerce, achat d'échantillons et de documents commerciaux.
31	»	Services de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers, remboursement des droits de pilotage, de phares et fanaux (<i>crédit non limitatif</i>)
TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.		
CHAPITRE VIII.		
MARINÉ.		
<i>Paquebots à vapeur. — Services spéciaux. — Constructions et réparations maritimes.</i>		
52	»	Personnel des paquebots à vapeur entre Ostende et Douvres. fr. 255,510 »
	»	— des services spéciaux 27,480 »
	»	— des constructions et réparations maritimes 50,502 »
	»	— en disponibilité aux $\frac{2}{3}$ de solde, en inactivité et non remplacé 12,214 »
Fr. 323,506 »		
A REPORTER fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
47,000	»	47,000	47,000	»	»	
16,000	»	16,000	16,000	»	»	
45,300	»	45,300	45,300	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
69,300	»	69,300	69,300	»	»	
523,506	»	523,506	531,906	»	8,400	
523,506	»	523,506	531,906	»	8,400	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE VIII (SUITE).
		<i>Bateaux à vapeur entre Anvers et la Tête-de-Flandre.</i>
33	»	Personnel
		<i>Pilotage, phares et fanaux, feux flottants et service de remorque.</i>
34	»	Personnel. { Traitements
35	»	Personnel. { Remises aux pilotes et aux receveurs du pilotage et des droits de fanal (crédit non limitatif)
	»	Remboursement de droits à l'administration néerlandaise, aux termes de l'article 30 du règlement du 20 mai 1843 »
	»	Restitution de droits »
	»	Perte, par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue »
		(Crédit non limitatif). »
		<i>Sauvetage.</i>
36	»	Personnel. { Traitements 12,520
		Personnel. { Vacances pour présence aux exercices prescrits par les règlements, et indemnités pour secours porté aux navires en détresse. 5,100
		<i>Police maritime.</i>
37	»	Personnel. { Traitements
38	»	Personnel. { Primes d'arrestation aux agents; remises aux receveurs sur le montant des droits perçus, indemnités pour la surveillance de l'embarquement des émigrants; indemnités aux agents et aux canotiers pour le transport et l'emmagasinage des poudres. (Crédit non limitatif)
		<i>Écoles de navigation.</i>
39	»	Personnel
		<i>Pêche maritime.</i>
40	»	Subsides aux caisses de prévoyance des pêcheurs et encouragements à l'éducation pratique des marins
		A REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
323,506	»	323,506	331,906	»	8,400	
26,447	»	26,447	26,447	»	»	
312,946	»	312,946	318,946	»	6,000	
258,000	»	258,000	258,000	»	»	
»	»	»	13,500	»	13,500	
15,420	»	15,420	15,420	»	»	
34,694	»	34,694	34,694	»	»	
4,000	»	4,000	4,000	»	»	
19,580	»	19,580	19,580	»	»	
52,945	»	52,945	52,945	»	»	
1,047,538	»	1,047,538	1,075,238	»	27,900	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION	
1,047,338	»	1,047,338	1,073,238	»	27,900	
1,047,338	»	1,047,338	1,073,238	»	27,900	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinaires.	extraordn.
		REPORT. fr.		
		CHAPITRE VIII (SUITE).		
		REPORT. fr.	880,624	70,000
		<i>Sauvetage.</i>		
	»	Entretien des embarcations, langars, etc.	2,200	»
		<i>Police maritime.</i>		
	»	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage des bureaux . . .	4,900	»
		<i>Écoles de navigation.</i>		
41 (suite).	»	Frais divers	8,080	»
	»	Fouritures de bureau, impressions, annonces, etc., pour les divers services	3,800	»
	»	Frais de voyage pour les divers services.	5,500	»
	»	Dépenses imprévues pour les divers services	3,000	»
	»	Perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à l'étranger	3,000	»
			911,104	70,000
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		
		CHAPITRE IX.		
		<i>Pensions et secours.</i>		
42	»	Premier terme des pensions à accorder éventuellement		
43	»	Secours à des fonctionnaires, employés, marins et agents sans nomination, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse		
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,047,338	»	1,047,338	1,075,238	»	27,900	
911,104	70,000	981,104	979,104	2,000	»	
1,958,442	70,000	2,028,442	2,054,542	2,000	27,900	
DIMINUTION. . . fr.				25,900		
2,500	»	2,500	2,500	»	»	
3,000	»	3,000	3,000	»	»	
5,300	»	5,300	5,300	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres	Pages.	
<i>Récapitulation.</i>		
I.	134	Administration centrale.
II.	<i>ib.</i>	Légations. — Traitements des chefs de mission, des conseillers ou secrétaires, et frais de chancellerie
III.	138	Consulats. — Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	<i>ib.</i>	Frais de voyage
V.	<i>ib.</i>	Dépenses diverses relatives aux légations et aux consulats
VI.	140	Missions extraordinaires, traitements d'inactivité et dépenses imprévues.
VII.	<i>ib.</i>	Commerce, navigation
VIII.	<i>ib.</i>	Marine
IX.	146	Pensions et secours
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES POUR L'EXERCICE 1870.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1870.			CRÉDIT proposé POUR L'EXERCICE 1869.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
214,500 »	»	214,500 »	214,500 »	»	»	
710,970 »	»	710,970 »	710,970 »	»	»	
169,550 »	»	169,550 »	160,150 »	9,400 »	»	
70,500 »	»	70,500 »	70,500 »	»	»	
99,750 »	»	99,750 »	99,750 »	»	»	
47,000 »	»	47,000 »	47,000 »	»	»	
69,300 »	»	69,300 »	69,300 »	»	»	
1,958,442 »	70,000 »	2,028,442 »	2,054,342 »	»	25,900 »	
5,500 »	»	5,500 »	5,500 »	»	»	
3,345,112 »	70,000 »	3,415,112 »	3,451,612 »	9,400 »	25,900 »	
				16,500 »		
			DIMINUTION. . . . fr.			

ANNEXE
AU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
POUR L'EXERCICE 1870

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension du 1^{er} janvier au 31 décembre 1868, et des extinctions constatées pendant la même période, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^o PENSIONS CONFÉRÉES.

No d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
135	Vanvrede, P.	Pilote	1,495	15 juillet 1868.	1 ^{er} janv. 1868.	
136	Vroome, J.	Id.	865	Id.	Id.	
137	Bosch, H.	Ministre résident	5,000	12 nov. 1868.	15 octobre 1867.	
TOTAL . . . fr.			7,358			

2^o PENSIONS ÉTEINTES.

					DATE de l'extinction	DATE du décès.
82	Verdonk, A.	Matelot du pilotage . . .	577	4 août 1860.	31 oct. 1867.	9 octobre 1867.
56	Debruyne, F.	Matelot de 1 ^{re} classe . . .	250	19 avril 1849.	21 déc. 1867.	21 décembre 1867.
50	Vangarsse, J.	Timonier	175	21 février 1848.	31 déc. 1867.	Id.
63	Eldert, S.	Patron du feu flottant . .	456	14 déc 1857.	29 février 1868.	5 février 1868.
85	Dyserinck, A.	Garde-fanal	455	50 mai 1860.	31 août 1868.	11 août 1868.
100	Wagemans, P.	Pilote	1,120	14 février 1865.	31 octob. 1868.	17 octobre 1868.
120	Ocket, A.	Chauffeur.	519	15 mars 1866.	31 déc. 1868.	7 décembre 1868.
TOTAL . . . fr.			5,110			

SITUATION.

Lors de la présentation du Budget de 1869, le Département des Affaires Étrangères comptait 74 pensions, s'élevant à fr.	90,919 »
Depuis cette époque, 5 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à	7,358 »
ENSEMBLE. fr.	
Sept pensions se sont éteintes; elles montent à	5,110 »
Reste donc à servir 70 pensions, s'élevant à	<u>95,167 »</u>